



La FNIC CGT communique

PENDANT QU'AIR LIQUIDE PREND SOINS DE SES ACTIONNAIRES,
LES SALARIÉS « SE TUENT » AU TRAVAIL.

Communique de presse

La crise sanitaire COVID-19, n'a pas les mêmes conséquences suivant que l'on soit travailleur, grand dirigeant ou actionnaire.

Dernièrement, le gouvernement par l'intermédiaire du premier ministre et de son ministre de la santé a annoncé une commande importante de respirateurs à une société française, Air Liquide.

La CGT, est consciente de l'importance de fabrication de matériel médical, mais cette commande, cette fabrication, doit n'avoir qu'un objectif répondre aux demandes des hôpitaux et du personnel soignant afin qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions.

Des salariés du Groupe Air Liquide œuvrent donc dans des conditions difficiles, à assurer la santé des malades. Ils contribuent en effet, à fournir de nouveaux respirateurs pour faire face au manque de ce matériel dans les hôpitaux. Ils fournissent des gaz médicaux pour les hôpitaux et des malades à domicile, du matériel pour des patients à domicile, du gel hydro alcoolique ou des adjuvants pour vaccins.

Dans sa communication interne comme externe, la direction donne comme priorité absolue la réduction du risque d'exposition et la protection des salariés. Mais en même temps, elle appelle à maintenir un plan de continuité d'activité, dans d'autres secteurs que ceux cités ci-dessus, qui n'ont aucun lien avec la fourniture de produits ayant un caractère stratégique pour la nation et pour la santé des populations. Elle prend donc sciemment le risque que des salariés tombent malades et continuent à favoriser la propagation du virus. C'est criminel !

Les dirigeants d'Air Liquide, n'ont qu'un objectif, faire encore plus de bénéfice, 2.242 milliards d'euros en 2019 pour distribuer encore plus des dividendes aux actionnaires, en augmentation de 12.4% cette année pour plus de 1.300 milliard d'euros soit plus de 58% des bénéfices distribués au détriment des investissements et de la rémunération des salariés du groupe.

Par cette crise COVID-19, le groupe Air Liquide va

encore s'enrichir sur la santé de la population et sur le dos de la sécurité sociale.

En effet, l'oxygène médical est le même que l'oxygène industriel. Il est produit de façon identique sauf que le prix est multiplié... C'est donc le contribuable, nous, qui payons par le biais de la sécurité sociale, un prix démentiel pour de l'oxygène médical afin d'assouvir l'appétit des actionnaires.

La CGT demande la solidarité du Groupe Air Liquide avec la Nation et sa population en fournissant gratuitement les respirateurs et l'oxygène médical aux établissements publics de santé pendant toute la durée de cette crise. Cette solidarité doit être financée en remettant en cause le versement des dividendes aux actionnaires.

Enfin, au cas où le gouvernement ne répondrait pas favorablement à la demande de nationalisation de l'entreprise Luxfer à Gerzat, la CGT exige que la Direction Générale mette toute en œuvre pour sauver cette entreprise actuellement en liquidation judiciaire. Air Liquide doit commander des bouteilles médicales à cette société française et prendre partiellement ou totalement des parts dans son capital. Il y va de notre indépendance nationale, cette société étant la seule entreprise en Europe à pouvoir fabriquer des bouteilles d'oxygène médical. Entreprise qui a été condamnée par le capitalisme financier malgré un carnet de commandes plein et des résultats record.

Le monde connaît une des crise épidémiologique les plus dangereuses qui ait frappé l'humanité au cours des dernières décennies. Cette crise, relève l'incapacité structurelle des systèmes de santé capitalistes et leurs modes de fonctionnement basé sur toujours plus d'exploitation de ressources naturelles et humaines.

La leçon la plus importante et cruciale de cette pandémie mondiale est qu'elle a pu mettre à nu l'iniquité du capitalisme dans son intégralité et dans son incapacité de sauver des vies.

Contacts presse :

Coordinateur, Thierry BEROUD : 06 77 28 85 40

Délégué Syndical Central ALFI, Jean-Michel POUPON : 06 70 27 76 75

Montreuil, le 31 mars 2020